

PREMIER ANNONCEMENT
Région Ouest
Je sa...
POUR LES ÉTATS-UNIS...
POUR L'ÉTRANGER...



PREMIER ANNONCEMENT
Région Ouest
Je sa...
POUR LES ÉTATS-UNIS...
POUR L'ÉTRANGER...

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRAIRE

PARIS ET FOUS

SCIENCES ARTS

Journal Français Quotidien.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 22 AVRIL 1905

Fondé le 1er Septembre 1827

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS PUBLISHED
BY THE LITTON CO. LIMITED.

Office: 228 rue de Charbon,
Bureaux: 201 et 203.

Entered at the Post Office at New Orleans,
as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES
DE DEMANDES, VENTES
ET LOCATIONS, S'adresser
au BUREAU DU PRINCE, 201
ou 203 RUES LA LIGNE, VOIR
UNE AUTRE PAGE.

Les Chemins de la Paix.

L'heure n'a pas encore sonné, écrit Jean Frolois, où les deux adversaires qui, depuis plus d'un an, rivalisent d'héroïsme dans les champs de Mandchourie, liquideront la querelle qui les divise et rétabliront la paix du continent asiatique troublée par leur rivalité. On peut néanmoins, dans l'attente d'un événement qui, si pénible soit-il de justes susceptibilités, n'en deviendra pas moins nécessaire tôt ou tard, envisager les hypothèses qui permettront de la préparer, scruter de loin les chemins qui conduisent à la paix et sur lesquels, un jour, Russes et Japonais devront se rencontrer.

Il semble, à première vue, qu'il n'y ait pour deux peuples en lutte qu'une seule façon de se réconcilier et de terminer la guerre. L'histoire cependant nous apprend que la question est moins simple qu'il ne semble, et la diversité des cas qui se sont présentés déjà, on peut mesurer l'incertitude des solutions éventuelles.

Il est certain que le vrai moyen de mettre sagement fin à une guerre, c'est d'enregistrer dans un traité les clauses de l'accord restauré.

Il n'en est pas moins vrai que, bien des fois, l'état de paix s'est substitué à l'état de guerre sans qu'un traité réparât l'un de l'autre. C'est ainsi qu'entre la Russie et la Perse, en 1801, entre l'Espagne et le Chili en 1846, entre la France et le Mexique en 1866, — il faut, de toute évidence, qu'il suive la voie normale, qui mène à la paix, — armistice, préliminaires et traités, — précisant ainsi, après leur sanglante rencontre, l'état exact de leurs prétentions et de leurs droits, fondant sur un contrat loyal l'avenir de leurs relations.

Il y a des cas, — nous sommes payés pour le savoir, — où les conditions de la paix sont plus dures à accepter qu'elles ne le seront dans la guerre présente pour aucun des belligérants. Quand on se bat sur le sol national et pour le sol national, quand l'ennemi, la frontière violée, prétend rester maître d'une partie de la terre ancestrale, quand on lutte, comme nous l'avons fait, pour retarder à tout prix le démembrement, alors on peut repugner invinciblement à signer l'aveu de la défaite, à mettre son consentement au bas de l'acte où s'inscrit la blessure de la patrie. Ce n'est, par bonheur, pas le cas des Russes, même s'ils doivent céder au Japon la Corée et rendre la Mandchourie à la Chine. Il n'en est pour eux que plus légitime, ayant payé leur dette à l'honneur des armes, de ne consulter, en l'occurrence, que leur intérêt positif.

Presque tous les traités de paix qui ont été signés dans le courant du siècle dernier, ont été précédés

de conventions préalables, appelées préliminaires de paix, dont l'objet double est d'abord d'arrêter les hostilités, ensuite de fixer les bases générales du traité définitif, qui sera ultérieurement négocié.

C'est ainsi, par exemple, qu'avant la paix de Zurich qui termina la guerre austro-italienne en 1859, il y eut la convention de Villafranca; avant le traité de Prague, qui termina la guerre austro-allemande, il y eut la convention de Nikolsbourg; avant le traité de Francfort entre la France et l'Allemagne, il y eut la convention de Versailles du 18 février 1871. Il est certain que la guerre russo-japonaise, en raison de l'importance des forces militaires en jeu comme aussi de la complexité des questions à débattre, ne pourra pas se terminer par un traité de paix immédiat et qu'une convention préliminaire, ouvrant la voie à la négociation définitive, sera indispensable au règlement du conflit.

Les clauses ordinaires des traités de paix, qui se déduisent nécessairement de la résolution de mettre fin à la guerre, sont la cessation des hostilités et l'abandon

de tout ce qui a été conquis pendant la guerre. En l'espèce, ces clauses normales feront le fond du traité russo-japonais. Il ne semble pas, en effet, qu'il puisse être question d'annexion proprement dite puisque ni la Corée ni la Mandchourie ne sont des provinces russes. Et quand on se sera mis d'accord sur la liquidation des exigences dont l'incompatibilité a éclaté au mois de janvier 1904, la seule question à régler sera celle de l'indemnité.

Il est vrai que cette question apparaît dès maintenant comme un nid à difficultés, les Japonais étant résolus à obtenir une grosse satisfaction pécuniaire (l'état de leurs finances les y oblige) et les Russes se revoltant contre une condition qui blessera leur amour-propre en aggravant leurs difficultés intérieures. Ce sera pour les négociateurs l'obstacle le plus considérable.

L'indemnité, dans les guerres modernes, a d'ailleurs changé de caractère, et elle est devenue beaucoup moins la réparation libérée d'un dommage que l'abus indéfini du droit du plus fort.

Le principe d'une indemnité de guerre, imposée par le vainqueur, est admissible et explicable, quand l'indemnité représente les frais encourus par lui pour soutenir les hostilités, et rien de plus. Mais de nos jours il n'en est plus ainsi. Et l'indemnité apparaît comme un moyen pour le vainqueur de s'enrichir aux dépens du vaincu et d'épuiser celui-ci, — le plus complètement possible. — « Blumark disait: "De la saigner à blanc".

Le système de l'indemnité, très largement pratiqué par Napoléon, fut appliqué à la France en 1815 par ses alliés, qui exigèrent 700 millions, comme frais de l'entretien des troupes laissées en France pour soutenir la Restauration. En 1849, le Piémont dut aussi payer à l'Autriche une indemnité. Après la guerre de Chine, l'Angleterre exigea des Français du Ciel 100 millions de francs. La guerre de Crimée, au contraire, se termina sans versement d'argent.

Mais cette modération devait être sans lendemain, et toutes les guerres de la fin du siècle ont été caractérisées par l'énormité de l'indemnité.

Après Sadova, la Prusse se payait largement sur l'Autriche des frais que lui avait imposés la conquête de la Silésie. Après Sedan, l'Allemagne exigea de nous cinq milliards, somme formidable et sans précédent, qu'à l'admiration de l'Europe nous avions achevé de payer le 5 septembre 1873, assurant ainsi pour le 16 du même mois la libération totale du territoire.

neuf cent millions; qu'au contraire les Etats-Unis, après la conquête de Cuba et des Philippines, observèrent vis-à-vis de l'Espagne une grande modération en matière financière.

Les personnes les mieux renseignées estiment que, dans la guerre actuelle, le Japon, si la paix se négocie maintenant, demanderait une indemnité d'environ un milliard et demi. Si cette prétention était maintenue, elle rendrait très difficile l'ouverture des négociations. Toutefois, il n'est pas interdit d'espérer que des combinaisons intermédiaires permettront d'éviter cette initiale contradiction.

La rétrocession à la Chine de la Mandchourie et le statut nouveau qu'il faudra établir pour le chemin de fer de l'Est chinois offriront, en effet, l'heure venue, à l'ingéniosité des diplomates, d'abondantes ressources pour ménager à la fois les intérêts et les amours-propres. C'est dans ce sens que, désormais, on a le droit d'espérer que s'orientera la solution.

L'entente une fois établie sur ce point, le reste, semblent-il, s'arrangerait plus aisément. Et l'état de paix pourrait être assez vite restauré. C'est le vœu qu'on formule, après ces treize mois de lutte, dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation.

DÉPÊCHES Télégraphiques

Composition de la commission Goremykin

Petersbourg, 21 avril. — Le personnel de la commission Goremykin chargé de discuter les questions se rattachant aux droits de terres des paysans a été annoncé aujourd'hui.

Il comprend M. Stichinsky, ancien chef-adjoint du ministère de l'intérieur russe; M. Von Plehval, fils de feu le ministre de l'intérieur, et d'autres adhérents à l'ancien ministère, ce qui lui donne un caractère tout à fait réactionnaire.

La position de M. Witte, président du comité des ministres, devient de plus en plus insoutenable.

Le ministre de l'intérieur Bouligan a proposé au conseil de l'empire de transférer la question d'une éducation supérieure confiée au comité de ministres à une commission spéciale, et le Slovo a encore publié un rapport sur la retraite immédiate de M. Witte, donnant à entendre que son successeur serait le comte Solsky, président du département économique du comité des ministres.

Une nouvelle intéressante en circulation ici prétend que M. Shipoff, président du Semtovo de Moscou, succèdera à M. Bouligan.

Ce rapport, s'il est vrai, pourrait indiquer que le gouvernement est disposé à accepter le programme adopté par le parti progressiste national à Moscou, dont Shipoff est le chef.

L'AVEZ-VOUS ESSAYÉ ?

Voas avez tout à gagner en mettant à l'épreuve le médicament le plus heureux que l'on connaisse, pour le soulagement des maladies et des douleurs du sexe féminin, à savoir:

Vin de Cardui

UN TONIQUE DE FEMME NON-ENIVRANT

Ce grand médicament curatif est un extrait pur et scientifique d'ingrédients végétaux, médicinaux, qui ont un effet particulier, adoucissant et salubre sur les organes intérieurs et délicats des femmes. Le Cardui fera promptement disparaître vos maux de tête, douleurs au dos, souffrances accablantes, vertiges, etc., rétablira vos fonctions menstruelles naturelles, arrêtera les écoulements excessifs, guérira toutes les maladies de la matrice, accroîtra votre vitalité, affermira vos nerfs, et de toutes façons vous mettra à même de recouvrer une santé parfaite.

En vente dans des bouteilles de \$1.00 à toutes les pharmacies, avec les directions exactes sur l'enveloppe. Essayez-le.

L'INCIDENT DE LA BAIE DE KAMRANH.

La France prend des mesures en vue de faire respecter la neutralité de la Cochinchine.

PROFONDE IRRITATION AU JAPON.

Paris, 21 avril. — Ensuite des communications échangées entre les cabinets de Paris et de St-Petersbourg, le gouvernement russe a immédiatement envoyé des ordres au vice-amiral Rojstvensky lui intimant de respecter rigoureusement la neutralité des eaux françaises de l'Indo-Chine. Ces ordres ont été donnés par mesure de précaution.

De son côté M. Delcassé a transmis des ordres spéciaux au gouverneur général de l'Indo-Chine, M. Beau, et a donné comme instructions au ministre français à Tokio de donner assurance au gouvernement japonais que la France avait l'intention de garder une stricte neutralité.

Ces assurances sont semblables à celles qui ont été données au Dr Motono, le ministre japonais à Paris.

Dans les milieux officiels on considère que ces démarches exerceront une influence calmante sur le Japon en ce qu'elles démentiront que la France a adopté toutes les mesures possibles pour assurer le respect des eaux françaises.

Les autorités françaises déclarent que maintenant tout ce qu'elles pourraient faire serait d'employer la force pour expulser l'escadre de l'amiral Rojstvensky.

On considère qu'une telle mesure serait impraticable vu le petit nombre de navires de guerre français dans les eaux d'Extrême Orient.

Le ministre a ajouté que les navires russes étaient plutôt dans le limite des eaux territoriales françaises qu'en dehors.

Les représentations du Japon ont eu pour effet d'attirer l'attention publique sur cet incident franco-japonais.

Les principaux journaux de Paris appuient le gouvernement et déclarent que les assurances données par le ministre des affaires étrangères Delcassé, tendront à calmer la situation.

M. de Lincens, député radical, ancien ministre de la marine, qui fut il y a quelques années gouverneur général de l'Indo-Chine, écrit aujourd'hui dans le "Siècle", au sujet de cet incident, l'article suivant:

"Nous ne pouvons ignorer le fait que le peuple japonais est grandement surexcité par la guerre et que l'opinion publique peut pousser le cabinet de Tokio à prendre des mesures extrêmes. Nous insistons donc afin que le ministère Rouvier adopte des mesures en conformité avec les intérêts de la France en vue de maintenir la paix. Toute la France reconnaît que le gouvernement a le devoir de protéger la neutralité française afin de préserver la paix du monde."

Dans "l'Humanité", l'organe socialiste, M. Jaurès déclare que: "Si le prochain combat naval est livré dans les eaux de l'Indo-chine et que l'escadre russe cherche un refuge dans nos ports, la France peut être subitement entraînée dans un conflit en dépit de ses propres efforts pour l'éviter."

Le gouvernement, qui par faiblesse ou aveuglement aurait permis à une telle catastrophe de se produire, aurait à supporter une des plus terribles responsabilités que l'histoire ait jamais enregistrées."

Le gouvernement, qui par faiblesse ou aveuglement aurait permis à une telle catastrophe de se produire, aurait à supporter une des plus terribles responsabilités que l'histoire ait jamais enregistrées."

Le gouvernement, qui par faiblesse ou aveuglement aurait permis à une telle catastrophe de se produire, aurait à supporter une des plus terribles responsabilités que l'histoire ait jamais enregistrées."

Le gouvernement, qui par faiblesse ou aveuglement aurait permis à une telle catastrophe de se produire, aurait à supporter une des plus terribles responsabilités que l'histoire ait jamais enregistrées."

Le gouvernement, qui par faiblesse ou aveuglement aurait permis à une telle catastrophe de se produire, aurait à supporter une des plus terribles responsabilités que l'histoire ait jamais enregistrées."

Le gouvernement, qui par faiblesse ou aveuglement aurait permis à une telle catastrophe de se produire, aurait à supporter une des plus terribles responsabilités que l'histoire ait jamais enregistrées."

Le gouvernement, qui par faiblesse ou aveuglement aurait permis à une telle catastrophe de se produire, aurait à supporter une des plus terribles responsabilités que l'histoire ait jamais enregistrées."

Démission possible de M. Delcassé.

Paris, 21 avril, 1 heure 55 p.m. — Le bruit court à la Chambre des Députés que le ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, a l'intention de démissionner.

Cette nouvelle est donnée sous toute réserve. Le conseil des ministres s'assemble à 2 heures cet après-midi.

On attribue l'intention de M. Delcassé de démissionner à l'opposition qu'il a rencontrée parmi les Socialistes dans la question de Maroc et celle de l'Indo-Chine.

Les associés de M. Delcassé gouvernent à midi qu'il eût la pensée de démissionner.

Le gouvernement japonais garde le silence.

Tokio, 21 avril, 6 heures du soir. — Le gouvernement japonais continue à garder le silence sur l'incident de la baie de Kamranh, mais on croit que la correspondance diplomatique à ce sujet est loin d'être terminée. On espère que la France fera une enquête complète sur les faits qui lui ont été signalés.

Dans l'intervalle les chefs de parti à Tokio conseillent à la presse d'user de modération et de calme en attendant le résultat des négociations.

Les affirmations de la presse parisienne, affirmations tendant à légitimer qu'aucune preuve n'existe de la présence de l'escadre russe dans la baie de Kamranh, sont vivement contredites par les journaux japonais qui affirment que les preuves de violation de neutralité sont flagrantes.

Nouveau gouvernement de Yukon.

Victoria, C. B., 21 avril. — Par avis privés de Ottawa on apprend que W. W. B. McInnis, un membre de la législature de la Colombie Britannique pour Alberni, a été nommé gouverneur du territoire de Yukon, avec résidence à Dawson, Alaska, à un salaire de \$12,000 par an.

Il remplace le gouverneur Congdon, qui a démissionné pour contester le siège de Yukon au Parlement Fédéral et a été battu.

EXCURSION DE PAQUES

A New Roads, Donaldsonville, Plaquemine et Port Allen.
Dimanche, 23 avril 1905, par l'«Orléans» N. O. River Club.
Le train quittera le dépôt de N. O. à 7 h. 30 heures et sera accompagné par le capitaine...
Allen et les stations intermédiaires, 21.